

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba (ÉTHIOPIE) O. Box 3243 Telephone 251-11-5517 700 Fax 251-11-5517 844
Website: www.au.int

SC23976 – 152/2/15

CONFÉRENCE DE L'UNION
Trente-deuxième session ordinaire
10 - 11 février 2019
Addis-Abeba (ÉTHIOPIE)

Assembly/AU/21(XXXII)
Original: anglais

RAPPORT DE S.E. DANNY FAURE, PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE DES SEYCHELLES, SUR L'ÉCONOMIE BLEUE

**RAPPORT DE S.E. DANNY FAURE, PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE DES SEYCHELLES, SUR L'ÉCONOMIE BLEUE**

1. Lors du dernier Sommet extraordinaire de l'Union africaine, la République des Seychelles, par la personne de son Président Danny Faure, s'est vu attribuer le titre de Leader pour la promotion du développement de l'économie bleue en Afrique. Ce titre lui a été conféré par l'ancien Président de notre Union, le Président Paul Kagame du Rwanda.
2. L'attribution de ce titre constitue non seulement une reconnaissance des efforts déployés par Seychelles dans le domaine de l'économie bleue, mais aussi une responsabilité majeure qui a été confiée aux Seychelles en vue de donner une orientation stratégique et de coordonner les efforts de notre organisation à travers le continent africain.
3. De notre humble avis, cette décision de nommer un Leader pour la promotion de ce sujet est sage en ce sens qu'elle témoigne de l'importance que notre organisation accorde à l'économie bleue, qui est la pierre angulaire de notre programme de développement.
4. L'Agenda 2063 de l'Afrique, son Plan décennal de mise en œuvre et ses programmes phares, ainsi que la Stratégie maritime africaine intégrée à l'horizon 2050, traitent tous, à des degrés divers, de l'économie bleue.
5. Nos plans et programmes ont également une interface avec le Programme mondial 2030 et les objectifs de développement durable.
6. Désormais, notre responsabilité consistera à tirer parti de nos acquis, à exploiter le potentiel des vastes ressources océaniques qui nous entourent et des plans d'eau qui traversent notre mère continent.
7. Nous devons redoubler d'efforts pour mettre en œuvre intelligemment nos stratégies, politiques et programmes.
8. Les nouvelles réformes institutionnelles de l'Union viendront certainement renforcer notre travail. La restructuration de la Commission, avec un commissaire qui, entre autres responsabilités, sera en charge de l'économie bleue, permettra également de mettre l'accent sur ce secteur.
9. La République des Seychelles travaillera en collaboration avec la Commission, les États membres et les Communautés économiques régionales pour développer des synergies en vue de la concrétisation du concept de l'économie bleue. Ce Sommet nous a, en effet, donné l'occasion d'entamer un véritable travail de fond sur le sujet. D'ici le prochain sommet, la Commission devrait être en mesure de fournir des informations plus détaillées sur les travaux en cours et ceux qui ont été réalisés.

10. De même, notre approche sera de conduire l'Union à travailler de concert avec les régions d'Afrique, les provinces, les municipalités et les villes (les pôles de pouvoir décentralisés) afin d'amener l'économie bleue au niveau de la base. Les opérateurs socioéconomiques, les universitaires et les organisations de la société civile ont un rôle très important à jouer.

11. Tout en promouvant l'autonomie, nous continuerons à encourager les partenariats mondiaux afin d'établir des alliances, de partager la prospérité et de tirer parti des technologies déjà existantes en vue d'accélérer le développement.

12. Nous devons tous travailler ensemble pour exploiter le potentiel de nos océans et de nos voies navigables, pour les rendre plus sains, plus sûrs et plus prospères pour nous maintenant et pour la postérité.

13. Nous félicitons donc les frères et sœurs qui œuvrent à l'échelle régionale et internationale pour que davantage d'initiatives soient entreprises en vue d'assurer la durabilité des océans et des plans d'eau.

14. Déjà, nous pouvons nous réjouir la prise de conscience croissante de l'économie bleue en Afrique. Pas plus tard qu'en novembre dernier, bon nombre d'entre nous avaient pris part à la Conférence mondiale sur l'économie bleue durable, une conférence qui a connu un franc succès. Le Kenya mérite d'être félicité pour le rôle qu'il a joué en accueillant cette Conférence mondiale.

15. Pour nous, pays africains, nous sommes tous bénéficiaires d'une manière ou d'une autre de l'économie bleue et il est donc impératif que l'Afrique travaille ensemble.

16. Certes, l'économie bleue permet à l'Afrique de parvenir à une plus grande croissance et prospérité pour nos peuples, mais nous sommes également conscients des défis qui y sont liés.

17. Il s'agit notamment de la capacité de comprendre et de mieux gérer les nombreux aspects de la durabilité des océans et de réaliser que la gestion durable des ressources océaniques exige une collaboration entre les secteurs public et privé, et entre les États-nations.

18. Nous sommes conscients du fait que les ressources océaniques sont limitées et que la santé des océans a considérablement baissé en raison des activités anthropiques.

19. C'est là le défi auquel sont confrontés les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés, les pays enclavés disposant de plans d'eau et les États côtiers au moment où nous nous tournons vers une meilleure gestion de notre économie bleue.

20. Les Seychelles ont réalisé beaucoup de progrès en ce qui concerne le développement de l'économie bleue et nous sommes impatients de partager les leçons apprises afin qu'elles puissent être reproduites par d'autres îles et pays côtiers, ainsi que par d'autres pays et communautés océaniques en Afrique.

2019-02-10

Report of H.E. Danny Faure, president of the republic of Seychelles and leader for the development of blue economy in Africa

African Union

African Union

<https://archives.au.int/handle/123456789/8131>

Downloaded from African Union Common Repository